

République du Tchad

Environnement opérationnel

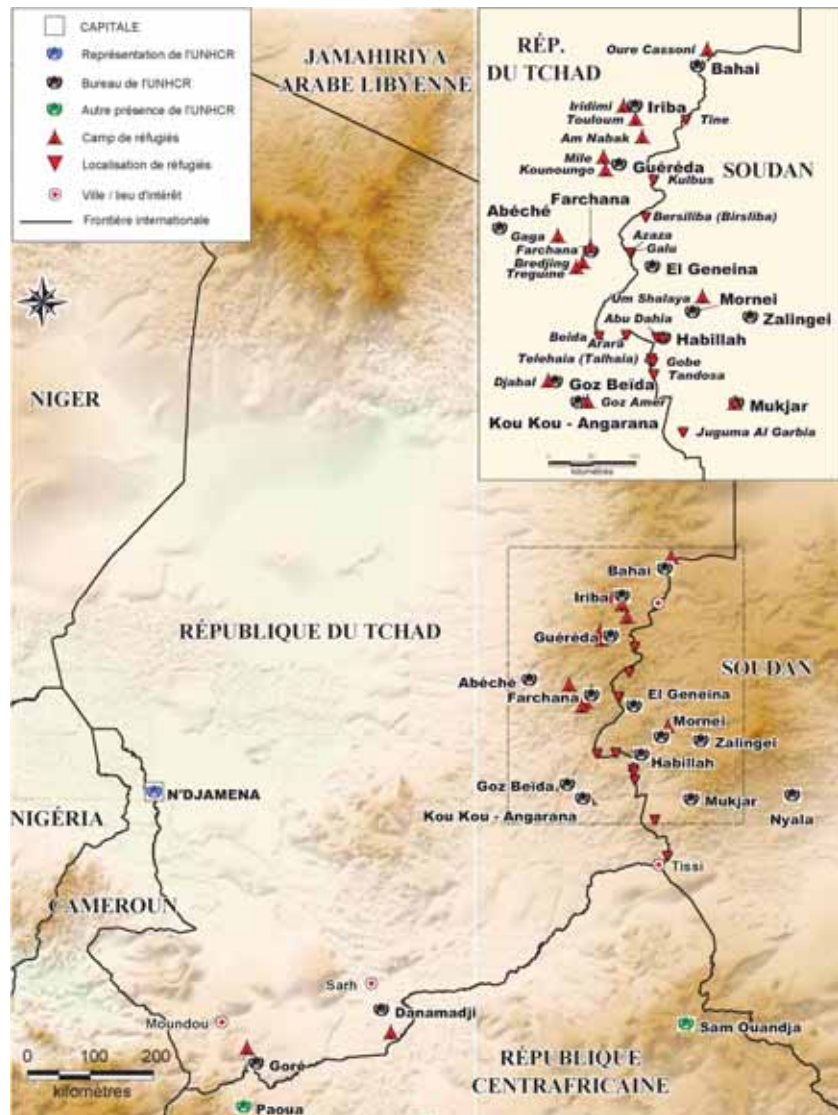
Contexte

Aujourd'hui, le Tchad accueille quelque 240 000 réfugiés soudanais et 45 000 réfugiés centrafricains, hébergés pour la plupart dans des camps situés à l'est et au sud du pays. Cinq mille autres réfugiés, de diverses nationalités, vivent dans des agglomérations. Le pays compte en outre 180 000 déplacés internes (estimation), chassés de leurs villages situés à proximité de la frontière soudanaise par des affrontements ethniques et des attaques lancées par des milices armées ou des rebelles tchadiens.

Entre janvier 2004 et mai 2005, l'UNHCR a ouvert 12 camps de réfugiés au Tchad oriental, où vivent 240 000 réfugiés soudanais. Tous les camps, à l'exception de ceux d'Oure Cassoni et d'Am Nabak, sont situés à une certaine distance de la frontière, comprise entre 60 et 80 km. Il n'a pas été possible de déplacer les deux camps sus-mentionnés en raison du manque de sites adaptés et des réticences des réfugiés, qui n'ont pas envie de déménager. Au sud du Tchad, les réfugiés centrafricains sont hébergés dans quatre camps ; celui de Dosseye, le dernier, a été ouvert en décembre 2006.

La sécurité est toujours le principal problème qui se pose au Tchad, où les effets de la crise au Darfour se font sentir avec acuité. L'on craint que le conflit ne prenne à présent une dimension régionale, impliquant le Soudan, le Tchad et la République centrafricaine (RCA). En 2006, l'UNHCR et ses partenaires humanitaires ont demandé à la communauté internationale de remédier à la dégradation des conditions de sécurité au Tchad oriental. À cet égard, l'adoption en septembre 2007 de la résolution 1778 du Conseil de sécurité, autorisant une « présence multidimensionnelle » au Tchad et en RCA témoigne d'une volonté politique de traiter les graves problèmes de sécurité auxquels sont exposés les réfugiés, les déplacés et les organismes humanitaires qui interviennent sur le terrain.

Le manque d'eau et de bois de chauffage est préoccupant - tout comme les frictions entre les déplacés internes et les populations locales à propos des ressources, des services et des terres arables. Enfin, la viabilité des camps et l'éventualité d'autres déplacements de population à l'intérieur du Tchad suscitent également des inquiétudes.



Besoins

Les perspectives limitées en matière de rétablissement de la paix, associées à la pauvreté des communautés d'accueil, contraindront l'UNHCR à prodiguer son assistance pendant quelque temps encore. Le Haut Commissariat entend améliorer les normes en vigueur dans les camps de déplacés internes, afin de les amener au même niveau que dans les camps de réfugiés. Le manque d'eau et de bois de chauffage, en particulier dans le milieu semi-aride du Tchad oriental, rend indispensable une gestion raisonnée des ressources naturelles.

Le Haut Commissariat a de grandes difficultés à assurer des services médicaux et éducatifs dans les communautés qui accueillent les déplacés, en raison du manque de ressources. Les populations d'accueil ressentiraient les effets bénéfiques d'une stratégie plus vigoureuse, axée sur le développement, qui réduirait les disparités entre les déplacés et les populations locales. De tels projets aideraient également à désamorcer les tensions entre les deux catégories de population.



UNHCR/H. Caux

Réfugiés soudanais du Darfour.

Il conviendra d'accorder un soutien financier adéquat à l'opération au Tchad si l'on veut maintenir les niveaux actuels de protection et d'assistance en faveur des réfugiés et des déplacés internes, compte tenu des problèmes logistiques qui se posent dans le pays. Le transfert de certains camps nécessitera également des ressources financières.

Total des besoins

2008 : 73 766 150 dollars E.-U.

2009 : 74 824 136 dollars E.-U.

(Programme annuel seulement. Les besoins financiers pour le programme supplémentaire en faveur des déplacés internes sont en cours de finalisation.)

Objectifs principaux

Le programme de l'UNHCR au Tchad pour la période 2008-2009 vise à répondre aux besoins de protection et d'assistance des réfugiés soudanais et centrafricains hébergés à l'est et au sud du pays, ainsi qu'à ceux des réfugiés urbains

vivant à N'Djamena. Un programme supplémentaire vient en aide aux Tchadiens déplacés au sud-est du pays.

Objectifs au titre du programme annuel

- Offrir une protection internationale et une assistance aux réfugiés vivant dans des camps au Tchad oriental et au Tchad méridional, ainsi que dans les zones urbaines, et renforcer les capacités locales et nationales de protection et d'assistance des réfugiés.
- Préserver le caractère civil et humanitaire des camps en assurant la sécurité physique des réfugiés à l'intérieur et aux alentours des camps ; protéger les réfugiés, en particulier les enfants, des tentatives de recrutement forcé.
- Observer les arrivées en provenance de la RCA et du Soudan et y faire face adéquatement.
- Prévenir la malnutrition et réduire la prévalence et l'impact du VIH et du SIDA.
- Appuyer les communautés d'accueil en adoptant une approche axée sur la collectivité pour les infrastructures essentielles, les structures éducatives et sanitaires, les projets agricoles et les programmes de formation destinés aux jeunes.
- Encourager l'autosuffisance des réfugiés soudanais et centrafricains par des activités agricoles et génératrices de revenus.
- Former les réfugiés, les déplacés internes et le personnel humanitaire à la gestion responsable des ressources naturelles.

Objectifs au titre du programme supplémentaire

- Renforcer la capacité des autorités tchadiennes à protéger et à aider les déplacés internes et prôner la mise en place de l'espace humanitaire nécessaire pour assurer avec efficacité la protection et l'assistance.
- Surveiller la protection dans les villages et les sites accueillant des déplacés internes.
- Veiller à ce que les déplacés internes récemment arrivés bénéficient d'abris de secours et d'une aide non alimentaire.
- Maintenir un plan d'urgence afin d'aider, le cas échéant, de nouveaux arrivants.
- Appuyer la création de conditions propices à des solutions durables, notamment le retour volontaire dans la sécurité et la dignité.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2008		Déc. 2008 - Janv. 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Soudan	245 000	240 000	270 000	260 000	290 000	280 000
	RCA	50 000	47 000	52 000	50 000	46 000	45 000
	Pays divers	5 260	-	5 000	-	4 500	-
Demandeurs d'asile	Pays divers	300	-	300	20	300	20
Déplacés internes		180 000	180 000	150 000	150 000	100 000	100 000
Total		480 560	467 000	477 300	460 020	440 800	425 020

- Promouvoir la prévention et le traitement du VIH et du SIDA dans les sites qui accueillent des déplacés internes.
- Assurer une couverture adéquate pour les télécommunications servant au travail humanitaire.
- Coordonner les activités avec les organismes des Nations Unies participant à l'approche sectorielle en faveur des déplacés internes.

Stratégie et activités

L'UNHCR continuera de protéger et d'assister les réfugiés et les déplacés internes, tout en offrant une aide technique aux autorités pour renforcer la capacité de protection nationale. Le maintien du caractère civil et humanitaire des camps de réfugiés et des sites d'hébergement des déplacés internes, notamment au Tchad oriental, est un objectif important.

Le transfert des réfugiés hébergés dans les camps d'Oure Cassoni et d'Am Nabak est considéré comme prioritaire car ces sites sont proches de la frontière soudanaise. Le déménagement d'autres camps de réfugiés, rendu nécessaire par le manque d'eau et de bois de chauffage, fait actuellement l'objet de négociations avec les autorités.

Au Tchad oriental, le Haut Commissariat distribuera des fourneaux à haut rendement énergétique afin de réduire l'incidence de la violence sexuelle et sexiste contre les femmes et les jeunes filles, qui sont fréquemment agressées lorsqu'elles vont chercher du bois de chauffage dans la brousse. L'UNHCR appuiera des activités de reboisement, l'aménagement de jardins communaux et la mise en place de pépinières d'arbres et de plantes, à la fois pour préserver l'environnement et pour promouvoir l'autosuffisance au sein de la population réfugiée.

Au Tchad méridional, l'UNHCR encouragera l'autosuffisance des réfugiés et la mise en place de programmes davantage axés sur le développement. Si les conditions de sécurité le permettent, le Haut Commissariat aidera 6 500 réfugiés centrafricains à rentrer de leur plein gré dans leur pays en 2009. La recherche d'autres solutions durables se poursuivra.

Contraintes

La présence de milices et de groupes rebelles armés, originaires du Soudan et du Tchad, et l'aggravation des rivalités ethniques nuisent à la sécurité des réfugiés, des déplacés internes, de la population d'accueil et des humanitaires.

Les chances de parvenir à un niveau, même modeste, d'autosuffisance sont gravement compromises par l'augmentation de la demande, que les maigres ressources – bois de chauffage, eau, terrains disponibles – ne peuvent satisfaire.

Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

Programme annuel

- La loi nationale sur l'asile est appliquée au Tchad.
- Quelque 970 réfugiés sont réinstallés dans des pays tiers.
- Le taux de scolarisation dépasse 90 pour cent au sein de la population réfugiée et le rapport filles/garçons (5-17 ans) est maintenu à 50/50.
- Soixante-quinze pour cent des réfugiés urbains ont accès à la formation professionnelle.
- Tous les réfugiés enregistrés reçoivent des cartes d'identité.
- Tous les nouveau-nés sont enregistrés et reçoivent des certificats de naissance.
- Toutes les victimes déclarées de violences sexuelles et sexistes reçoivent une assistance juridique, médicale et psychosociale.
- Tous les réfugiés disposent d'un volume d'eau au moins égal à 15 litres par jour.
- Tous les réfugiés reçoivent des soins de santé essentiels et le taux global de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans est inférieur à cinq pour cent dans tous les camps.
- Tous les réfugiés logés dans des camps bénéficient de programmes de lutte contre le paludisme et le VIH et le SIDA.
- Quelque 6 500 réfugiés centrafricains hébergés au camp de Yaroungou bénéficient d'une aide pour regagner leur pays de leur plein gré.
- Les réfugiés logés dans les camps d'Amboko, de Gondje et de Yaroungou parviennent à l'autosuffisance alimentaire d'ici au mois de décembre 2009.
- Un stock d'urgence permettant de répondre aux besoins de 50 000 personnes est conservé en prévision d'éventuelles situations d'urgence et de futures opérations de rapatriement.

Programme supplémentaire

- Des entités locales et nationales participent à la protection et à l'assistance des déplacés internes.
- Les violations des droits fondamentaux des déplacés internes sont documentées et font l'objet d'un suivi systématique.
- Des dispositifs de prévention et d'intervention concernant la violence sexuelle et sexiste sont en place dans les sites qui accueillent des déplacés internes ; les survivants bénéficient d'une aide juridique, médicale et psychosociale.
- Les déplacés internes ont des logements adéquats, de sorte que les maladies dues à des conditions de vie insalubres diminuent.
- Soixante pour cent des jeunes déplacés internes et des membres des communautés d'accueil bénéficient de programmes de prévention du VIH et du SIDA.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	10	10
Effectif total	332	298
Fonct. internationaux	73	56
Collaborateurs nationaux	220	204
VNU	31	31
JEA	3	3
Agents déployés	5	4

Coordination

La délégation de l'UNHCR au Tchad poursuivra son étroite collaboration avec le Gouvernement, notamment avec la Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés (CNAR), ainsi qu'avec les ministères de l'Intérieur et de la Sécurité publique, de l'Environnement, des Affaires étrangères, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Eau, des Travaux publics, de la Planification, de l'Immigration et de la Justice. Les activités en faveur des réfugiés continueront d'être coordonnées avec les organismes des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires et de développement.

Des échanges transfrontaliers seront régulièrement organisés avec les bureaux de l'UNHCR au Soudan et en République centrafricaine afin de faciliter une démarche situationnelle, plus intégrée.

Le Haut Commissariat renforcera la capacité des autorités tchadiennes à protéger et à aider les déplacés internes, notamment celles de la Commission nationale chargée de l'assistance aux personnes déplacées (CNCAPD). Au titre de l'approche modulaire, l'UNHCR assumera le rôle d'organisme chef de file pour la protection, la gestion et la coordination des sites, les abris d'urgence, les articles non alimentaires et les télécommunications de secours.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés (CNAR).

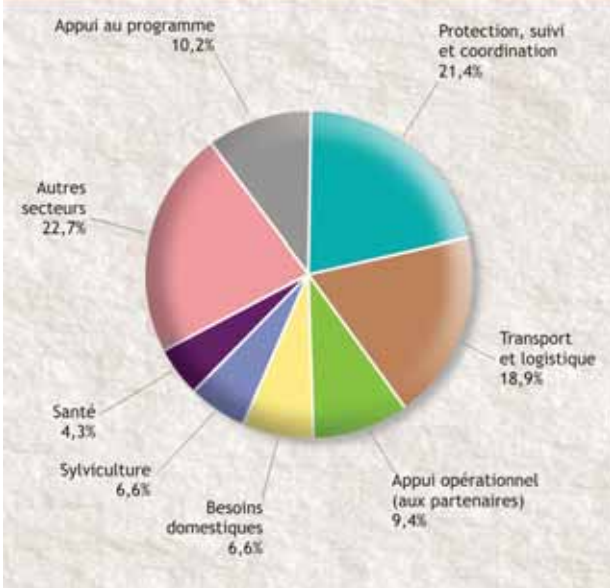
ONG : Association pour le Développement Économique et Social du Département de Kobé, *Africare*, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Association pour le développement d'Adré, Architectes d'Urgence, Association Tchadienne pour les Actions Humanitaires et Sociales, *Bureau Consult International*, CARE, CHORA, Comité international de secours, *Christian Outreach Relief Development*, *Concern*, *Cooperazione Internazionale*, Croix-Rouge tchadienne, Fonds chrétien pour l'enfance, *Hebrew Immigrant Aid Society*, HELP, Institut national pour le développement économique et social, *International Medical Corps*, *International Relief Development*, *Internews*, INTERSOS, Fédération luthérienne mondiale, *Mentor Initiative*, *OXFAM GB*, *OXFAM Intermon*, Première Urgence, *Right to Play*, *Save the Children*, Secours catholique pour le développement.

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Environnement, ministère de l'Immigration, ministère de la Justice, ministère de la Santé.

Autres : Banque mondiale, *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ), Équipe des Nations Unies dans le pays.

Budget-programme biennal par secteur 2008-2009



Budget (dollars E.-U.)					
Activités et services	2007			2008	2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	13 934 451	1 740 133	15 674 584	16 196 858	15 654 447
Abris et autres infrastructures	2 357 812	1 110 875	3 468 687	2 437 973	1 874 230
Activités génératrices de revenus	586 373	0	586 373	693 676	735 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	6 551 544	808 406	7 359 950	7 135 425	6 829 289
Assainissement	2 499 723	0	2 499 723	1 437 000	949 000
Assistance juridique	2 968 811	2 300 789	5 269 600	1 990 000	2 500 192
Besoins domestiques	2 629 743	1 849 850	4 479 593	4 370 000	5 390 000
Bétail	763 316	0	763 316	805 000	615 000
Eau	3 409 625	0	3 409 625	2 385 000	2 395 000
Éducation	2 118 059	0	2 118 059	2 535 000	2 835 000
Production vivrière	861 821	0	861 821	1 730 331	1 940 331
Santé	4 760 472	0	4 760 472	2 650 000	3 675 288
Services communautaires	4 677 653	0	4 677 653	3 111 351	2 082 019
Sylviculture	3 909 387	0	3 909 387	5 735 000	4 050 000
Transport et logistique	10 259 677	1 411 756	11 671 433	12 830 278	15 284 273
Vivres	3 900	0	3 900	355 000	295 384
Total des opérations	62 292 367	9 221 809	71 514 176	66 397 892	67 104 453
Appui au programme	7 075 998	0	7 075 998	7 368 258	7 719 683
Total	69 368 365	9 221 809	78 590 174	73 766 150	74 824 136

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.